ASSOCIATION LES SOURICEAUX INTELLOS Mairie, Place du jeu de Paume 30760 AIGUEZE SIRET 537 864 589 00016

Contact:

Marion Bertet 07.87.10.92.18 Maxime Nicolet: 06.60.40.27.27 souriceauxintellos@gmail.com

Mairie d'Aigueze : 04 66 82 14 77

Vide Grenier organisé par l'Association LES SOURICEAUX INTELLOS a AIGUEZE LE DIMANCHE

26 MARS 2023

- Le marché aux puces, ou vide-grenier, est destiné aux non-professionnels. La vente d'articles neufs, défectueux, de contrefaçons, de produits alimentaires, d'animaux vivants et d'armes est strictement interdite.
- L'emplacement de 3 mètres est attribué moyennant un règlement de 10€. Seules les inscriptions comprenant le règlement, par chèque, et l'attestation dûment complétée sont prises en considération. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 22 mars 2023.
 Les inscriptions le jour même seront majorées de 5€, soit 15€ les 3 mètres sous réserve de places libres
- Il est impossible de réserver des places groupées par affinité et de choisir les emplacements.
- Les emplacements sont attribués à partir de 7h00 du matin, au fur et à mesure des arrivées, jusqu'à 9h00.
- Les véhicules doivent être enlevés après avoir déballé et garés sur les parkings prévus
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les
 organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels
 que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à se conformer à
 la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, etc.). Les
 organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
- Les objets qui restent invendus ne doivent en aucun cas être abandonnés sur la chaussée à la fin de la journée. Vous vous engagez donc à ramener les invendus chez vous ou. Les pollueurs identifiés seront refusés pour les prochaines éditions.
- De concert avec la municipalité, les organisateurs sont les seuls à pouvoir décider d'un report ou d'une annulation de l'événement, en fonction des aléas météorologiques ou des mesures prises par les autorités locales. Si tel était le cas, les organisateurs communiqueraient cette décision le Mercredi 22 mars 2023 au plus tard. Le remboursement est possible que si l'annulation vient de la part des organisateurs

- LE PAIEMENT DE LA PLACE VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT

SEUL UN DOSSIER COMPLET VALIDE L'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 22 MARS 2023

A remettre à l'association ou à l'accueil de la Mairie De AIGUEZE 30760 à l'attention de L'ASSOCIATION DES SOURICEAUX INTELLOS

BULLETIN D'INSCRIPTION AIU VIDE GRENIER DU 26 MARS 2023 à AIGUEZE

Organisé par l'association « Les Souriceaux Intellos »

| NOM et PRENOM de l'exposant : |
|---|
| Nom et Prénom si différent sur le chèque : |
| Adresse : |
| Code Postal : |
| Téléphone Mobile (obligatoire) : |
| Téléphone Fixe : |
| Adresse Mail (obligatoire) : |
| Prix de l'emplacement (cocher la bonne mention) 3 mètres = 10€ ☐ 6 mètres = 20€ ☐ |
| Règlement par chèque à l'ordre de « L'association des souriceaux intellos » |
| Seules les inscriptions avec règlement seront prises en considération. |
| Les inscriptions le jour même seront majorées à 15 € les 3 mètres, sous réserve de places disponibles |
| ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES |
| Attestation obligatoire à remplir ci-dessous : |

Attestation d'inscription pour PERSONNE PHYSIQUE

VIDE GRENIER SE DEROULANT à AIGUEZE (GARD) LE DIMANCHE 26 MARS 2023

| Je soussigné(e) |
|--|
| Nom |
| PrénomNé(e) le |
| À :Département |
| Demeurant |
| |
| |
| |
| |
| Titulaire de la carte d'identité n° Délivrée le |
| Préfecture de |
| Immatriculation du véhicule |
| Marque |
| Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels |
| usagés (article L310-2 du code du commerce), ne pas participer à 2 autres manifestations |
| de même nature au cours de l'année civile (articles R321-9) du code pénal. |
| Fait àle |
| |
| SIGNATURE |